Note sur une forme particulière de Félidé de la Région du Kivu (Felis aurata, Temminck = *Profelis aurata*, Poccock),

par MM. E. Bourdelle, professeur
et Guy Babault, associé
du muséum national d'histoire naturelle.

Les éléments de cette observation ont été recueillis par l'un de nous dans la région du Kivu, pays de Batwa (Congo belge). Dans les forêts de bambous marécageuses des montagnes de l'Ouest, à 2.000 ou 3.000 mètres d'altitude, vit un félin de taille moyenne, de couleur foncée, qui attaque volontiers les chèvres et parfois aussi l'homme. Les indigènes, Wakadjudju, Bahavu et Bahundés désignent cet animal sous le nom de *Kanyamangiri* et le considèrent comme le « boy » du Léopard qu'il accompagne souvent.

Dans l'ensemble, cet animal parait allongé, trapu, bas sur jambe. Il doit mesurer 1 m,30 à 1 m,40 environ de longueur totale. Les membres sont assez courts, la tête est arrondie avec des oreilles courtes.

Le seul document que nous possédions jusqu'à présent à son sujet est une peau plate, recueillie des mains d'un indigène pygmée Batwa. Cette peau a été dépouillée par incision dorsale afin de ménager, semble-t-il, les caractères de coloration de la région ventrale qui paraissent essentiels. Elle mesure 1 m,36 du bout du nez à l'extrémité de la queue, celle-ci ayant 0 m,39 à 0 m,40 centimètres, ce qui laisse 0 m,95 pour la longueur du corps mesurée en ligne ventrale. A la hauteur de la poitrine l'envergure donne 0 m,75 entre les extrémités des membres antérieurs.

Le poil de cette peau est court, très serré, doux, surtout remarquable par sa coloration. Le dessus du corps et les parties latérales de la tête, la queue, la face interne des membres, se présentent d'un brun roux acajou, assez uniforme, alors que le ventre, la poitrine, la gorge, la face externe des membres sont plus clairs, plus ou moins marqués de taches brunes. La tête, de même couleur que le corps dans sa partie supérieure, sur le dessus du nez et les parties latérales, offre allant de l'œil vers le bout du nez une bande blanchâtre en partie soulignée de noir.

Les côtés de la bouche en arrière des moustaches sont blan-

châtres de même que le menton, la gorge et la face supérieure du cou, plus clairs ou ocrés, densément et confusément ponctués de petites taches en séries transversales plus ou moins régulières, d'un brun rouge, plus clair que le corps. La face postérieure des oreilles est très foncée, presque noire. Les moustaches sont longues, dures, blanches annelées de brun. La poitrine, le ventre, la face interne des membres, principalement celle des membres antérieurs, sont blancs ou très clairs, marqués de fortes taches foncées ou noires. La queue de couleur uniforme très foncée, presque noire sur la ligne supérieure, est rouge à peu près uniforme, avec de très vagues traces d'annelures sur les côtés; elle est manifestement plus claire sur la ligne médiane inférieure. Elle se termine sans former de touffe ni de bouquet terminal.

A notre très grand regret nous ne possédons aucun élément squelettique de l'animal.

En attendant d'autres matériaux nous pensons cependant que la peau que nous venons de décrire, se rapporte à un spécimen de *Felis aurata* Temminck (= *Profelis aurata*, Pocock), ou à une forme de félidé très voisine de ce type.

Le *Felis aurata* qui rappelle étrangement le Chat doré d'Asie ou Chat de Temminck (*Felis* ou *Profelis temmincki*) pour en figurer un représentant africain, se présente lui-même, sous des formes différentes.

Mastchie et avec lui Lydekker en ont décrit quatre formes :

1° *Felis chrysothrix rutila*, forme rouge bai clair de Gambie et du Cameroun.

2° *Felis chrysothrix typica*, forme rouge brun de la Basse-Guinée.

3° *Felis chrysothrix celidogaster*, forme gris clair ou gris brunâtre de la Haute-Guinée et de la Gambie.

4° *Felis chrysothrix cottoni*, forme gris sombre des forêts d'Ituri.

Pocock, après une étude approfondie des principaux matériaux recueillis sur la question et en tenant compte des variations de coloration constatées parfois sur le même sujet, a ramené les formes observées à deux types qui diffèrent plus l'un de l'autre par les taches ou les rayures du pelage que par la couleur rouge ou grise de celui-ci. Ces types sont :

1° *Felis aurata celidogaster* (= *Felis chalybeata*, de H. Smith et *F. neglecta*, de Gray), forme primitive, rouge gris ou grise tachetée ou rayée sur le dessus de la tête, le cou et la partie médiane du dos; les taches des côtés du corps distinctes mais plus nombreuses et de grandes dimensions; queue distinctement ou indistinctement annelée. Se rencontre dans le Sierra Leone, le Libéria, l'Ashanti et l'Accra.

2° *Felis aurata aurata* (= *F. chrysothrix*, Temminck; *F. rutila*, Waterhouse; *F. cottoni*, Lydekker), forme dérivée, rouge ou grise avec un dessin imperceptible sur la tête, le cou et la région dorsale du corps, mais persistant généralement sur les côtés sous forme de nombreuses petites taches en séries peu marquées, la queue non annelée. Cette espèce se rencontre dans le Sierra Leone, le pays Mandingue, le Libéria, le Cameroun, le Congo français jusqu'aux forêts de l'Ituri.

Par la suite Pocock a même pensé que ces formes africaines de chat doré (*F. aurata*) pouvaient ainsi que l'avait déjà fait Severtzow se grouper avec les formes asiatiques, *F. Temmincki*, pour constituer le genre *Profelis*.

Cependant certains auteurs comme Elliot, pensent que les formes africaines de *Felis* ou *Profelis aurata* distinguées par les auteurs ne constituent que des variations géographiques et individuelles d'une seule et même espèce. Pousargues, de son côté, en 1896, a montré, lui aussi, à la suite de l'étude de peaux provenant de la Sanga et du pays de l'Eschinas, que les formes signalées jusqu'alors en Guinée supérieure, existent au Gabon et au Congo français, fait qui avait été déjà avancé par Noack, et que ces formes semblent relever d'un même type. Sclater considérait d'ailleurs déjà que ces formes existaient dans le sud du Congo et de l'Angola.

L'observation que nous rapportons montre que des Félidés très voisins, sinon absolument semblables, de *Felis* ou *Profelis aurata* se retrouvent encore plus à l'est des régions où l'on avait jusqu'alors signalé cette espèce. C'est là un premier fait important à noter. On peut aussi dès à présent constater que la peau que nous décrivons appartient à une forme d'assez grande taille, à robe uniforme rouge brun et non tachetée dans les parties supérieures et latérales de la tête et du corps. Cette coloration du pelage est d'ailleurs bien en rapport avec les conditions d'habitat de l'animal dans des forêts épaisses et marécageuses. Seule la taille paraît assez discordante avec l'altitude de cet habitat.

A défaut d'une documentation matérielle plus complète nous ne pouvons encore conclure définitivement et assigner à ce type de félidé une place exacte dans le groupe de *Felis* ou *Profelis aurata* ou tout à côté de ce groupe. Tout en inclinant vers l'opinion de ceux qui ne veulent voir dans toutes les formes étudiées à ce jour que des variations géographiques ou individuelles d'un même type, nous attendrons que de nouveaux matériaux nous permettent de nous prononcer sur la valeur spécifique ou subspécifique de cette forme.

OUVRAGES ET TRAVAUX CONSULTÉS.

ALLEN (I.-A.). — *Bull. of the American Museum of Nat. History :* Mammalogy.. Carnivora collected by the american Congo expedition (Vol. XLVII, art. III, *Profelis*, p. 274).

ELLIOT. — *Monography of the Felidæ*, pl. XXV (1888).

LYDEKKER. — Description of two mammals from the Ituri Forest. *Proceeding of the zool. Soc.*, 1906, t. II, p. 992.

LYDEKKER. — *The game animals of Africa :* the african tiger cat, *Felis celidogaster*, p. 437, 1908.

MASTCHIE. — *Mitth. Deutsch. Shutz*, 1893, VI, p. 10.

POCOCK (R.-I.). — Note upon some African species of *Felies. Proceeding of zool. Soc.*, t. II, 1907, p. 656.

POCOCK (R.-I.). — The classification of existing *Felidæ. Annals and Magazine of Nat. History*, 8 séries, N° 20, 1917, p. 329.

POUSARGUES (E.). — Études sur les Mammifères du Congo français. *Annales des Sciences Naturelles*, (8), III, p. 322, 1896.

SEVERTZOW. — *Revue et mag. zool.*, 1858, p. 386.

TEMMINCK. — *Monographies de Mammifères*, 1827.

TROUESSART. — *Catalogus mammalium*, 1900 et *supplementum*, 1905.